

Bico



FEDERATIE *VZW*

FEDERATION *ASBL*

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

TABLES DES MATIERES

TABLES DES MATIERES	2
AVANT-PROPOS	5
CHAPITRE 1 : LES MEMBRES	7
Hébergements d'urgence	7
Accueil de jour	7
Maisons d'accueil	7
Centre spécialisé pour l'accueil des victimes de la traite	8
Guidance à domicile	8
Travail de Rue	10
Housing First	10
Fédération	10
CHAPITRE 2 : GROUPES DE TRAVAIL ET REPRESENTATION	11
Groupes de travail internes	11
a) Groupe de travail "Echange de pratiques des travailleurs sociaux - Services de guidance à domicile"	11
b) Groupe de travail "Echange de pratiques des travailleurs sociaux - Maisons d'accueil"	11
c) Groupe de travail "Services de guidance à domicile - Directeurs"	12
d) Groupe de travail "Maisons d'accueil - Directeurs"	12
e) Réunions d'équipe	12
Représentation extérieure	13
a) Comité d'accompagnement TRAHOME	13
b) Groupes de travail "Passerelles" et "Bruggenbouwer"	13
c) Comité d'accompagnement "Capteur de logement"	14
d) Groupe de travail Logement et Santé mentale - Plate-forme pour la Santé Mentale	14
e) Comité d'accompagnement dénombrement 2020	15
f) Comité d'accompagnement PAT	15
Réunions	16

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

a) Administration de la Cocom – décompte des subsides organiques '19	16
b) Les pratiques de travail social informel autour du sans-abrismecaché	16
c) Droit à un toit ou droit dans le mur	16
d) Réunion Bruss'help - New SamuSocial	16
e) Projet de groupe de réflexion Inclusief Brussel (familles vulnérables)	17
f) Projet "Jeunes en errance"	17
g) Lutte contre les violences conjugales et sexuelles : participation aux ateliers DPO	17
De la Note de Politique Générale à l'Ordonnance et à l'Arrêté d'Application	18
a) Concertation subsides facultatifs	18
b) Interrogation du secteur concernant un support logistique	18
c) Réunion services de guidance à domicile – administration de la COCOM - cabinet	19
d) Politiques	19
e) Médias	19
Gestion de la crise covid	19
a) Invitation session spéciale COVID 19 (Coronavirus) – Coördination de crise d'urgence	19
b) Echanges Bruss'Help et la Fédération Bico	19
c) Décision du Ministre-Président de mettre en place un couvre-feu de 22h à 6h	20
CHAPITRE 3 : ORGANES DE CONCERTATION	21
La Concertation régionale (Regio-Overleg) de l'Aide aux Sans-Abri	21
Réunion plénière AMA et Fédération Bico	21
Comité de crise	21
Concertation concernant les frais d'hébergement des usagers dans les maisons d'accueil	22
Réunions AMA - Fédération Bico	22
Concertation ABBET	22
Représentation à la Commission Paritaire 319.00	23
Représentation au Fonds Maribel Social	23
Représentation dans le fond de formation pour les initiatives destinées aux groupes à risque	24

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

Représentation à Bruss'Help	24
Représentation au sein de la Feantsa	25
Représentation au Conseil Consultatif de la santé et de l'aide aux personnes de la Commission Communautaire Commune	27
Représentation au New SamuSocial	27
CHAPITRE 4 : FORMATIONS, JOURNEES D'ETUDE, RECHERCHES ET COURS	29
Journée de réflexion Fédération Bico	29
Moments d'échange entre Bruss'Help et la Fédération Bico	29
La semaine du secteur bruxellois de l'aide aux sans-abris	29
Plan de formation	30
a) L'allocation de logement et l'allocation de loyer - 4 et 6 février -10 participants	30
b) Santé mentale et précarité – 15 octobre 2020 – 8 participants	30
c) Introduction à la réduction des risques à l'usage de drogues – 26 novembre – 24 participants	31
Présentation de la Fédération Bico et du secteur de l'aide aux personnes sans abri	31
Journées d'étude/Colloques/Entretiens	31
CHAPITRE 5 : AFFILIATION	32
Centre flamand d'Études et de Documentation pour les ASBL (VSDC)	32
CHAPITRE 6 : CONSEIL D'ADMINISTRATION / ASSEMBLEE GENERALE	33
CHAPITRE 7 : ORGANIGRAMME	34
BIBLIOGRAPHIE	35
GLOSSAIRE	36

AVANT-PROPOS

La Fédération Bico qui est bilingue, rassemble des institutions bruxelloises travaillant avec des personnes en difficulté, sans abri et mal logées et reconnues et/ou subsidiées par la Commission Communautaire Commune (COCOM) et défend leurs intérêts auprès de toute instance privée ou publique.

La Fédération Bico a été créée en 2002 afin de défendre ces institutions et de garantir une diffusion efficace de l'information aussi bien en français qu'en néerlandais, afin qu'elles restent informées des évolutions du secteur et de la politique le concernant. Cela contribue à un meilleur fonctionnement et un meilleur service, et est donc bénéfique pour tout le secteur de l'aide aux personnes sans abri.

2020 fut une année exceptionnelle sur tous les plans pour la Fédération Bico. Alors que le monde fait face à une nouvelle pandémie et que le fonctionnement des institutions du secteur est mis à l'épreuve, la fédération se retrouve sans directeur pendant plusieurs mois. Mais notre secteur, connu pour sa flexibilité/sa capacité d'adaptation, s'est à nouveau montré à la hauteur durant cette crise.

A la Fédération Bico, la gestion du covid au sein du secteur était le point d'attention central du travail quotidien en 2020. La première conséquence fut la suppression des réunions en présentiel, ce qui n'a pas facilité les échanges. Une fois passé vers le digital, la dynamique changea. Mais comme nécessité fait loi, le secteur s'est adapté et l'importance des contacts sociaux a été mis de côté. L'organisation des formations a été suspendue durant le lock down et notre priorité fut le soutien à nos membres tout au long de cette période inhabituelle.

Il y a eu un travail très intensif avec les cabinets et Bruss'Help afin de dépatouiller les choses dans ce drôle de contexte auquel tout le monde fut confronté. Notre priorité principale était de ne pas laisser tomber notre public cible et de leur garantir l'offre de guidance et d'accueil malgré les restrictions imposées.

La gestion au sein de ce nouveau contexte a demandé énormément d'énergie au secteur. Fort heureusement, nous avons pu compter sur le cabinet en charge qui nous a permis d'obtenir les moyens nécessaires au respect des règles sanitaires sans perdre de vue le côté humain. Nous espérons sans nul doute tous ensemble revenir à la normale au plus vite.

La Fédération Bico veille à soutenir ses membres sur de très nombreux plans. Deux fois par an, elle envoie un Infolash contenant toutes les nouveautés du domaine socio-économique et du secteur de l'aide aux personnes sans abri. La Fédération Bico s'occupe également tous les ans du calcul de la prime de fin d'année, de l'indexation des barèmes, des indemnités forfaitaires accordées aux bénévoles, de l'indemnité kilométrique, ... Elle soutient également, et si nécessaire, ses membres à constituer des dossiers de subsides.

Enfin, des travaux sont en cours pour affiner nos outils numériques (notamment grâce à Facebook et notre site internet).

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

LA FEDERATION BICO EXISTE DEPUIS 20 ANS ET COMPTE 24 MEMBRES

C'est pourquoi nous espérons pouvoir enfin être reconnus et subsidiés de manière structurelle par la Commission Communautaire Commune. Nous avons introduit une demande en ce sens qui, nous l'espérons, recevra une réponse positive en 2021.

Le rapport annuel donne un aperçu de notre fonctionnement et illustre notre vaste panel de tâches toujours croissant.

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

CHAPITRE 1 : LES MEMBRES

Hébergements d'urgence

Centre d'Accueil d'Urgence Ariane : Accueil de crise pour adultes isolés ou en couple, avec ou sans enfants, qui rencontrent des difficultés psychosociales aiguës et ont besoin, dans l'immédiat, d'un accueil ou d'une prise en charge. Le centre a une capacité de 35 places pour adultes et dispose de quelques lits d'enfants.

Pierre d'Angle : Fondée en 1987 à l'initiative de citoyens soucieux du sort des personnes sans abri, l'asbl Pierre d'Angle offre un centre d'hébergement de nuit. Au fil du temps, elle a diversifié ses activités en proposant également des services en journée. L'accueil est inconditionnel, gratuit et anonyme.

24 MEMBRES

HEBERGEMENTS
D'URGENCE
ACCUEIL DE JOUR
MAISONS D'ACCUEIL
CENTRE POUR LES
VICTIMES DE LA TRAITE
GUIDANCE A DOMICILE
TRAVAIL DE RUE
HOUSING FIRST
FEDERATION

Accueil de jour

Hobo : est un centre de jour qui accompagne les personnes sans abri dans leur recherche de formations et de travail. Ils offrent toutes sortes d'activités adaptées aux différentes sphères de la vie (sociale, professionnelle, culturelle, sportive, santé, ...). Par le biais des activités, Hobo souhaite donner la possibilité aux personnes sans abri de développer leur réseau social et de rompre ainsi leur isolement social. Ils travaillent également à la réintégration en orientant les personnes vers des initiatives et des organisations existantes à Bruxelles.

DoucheFLUX : est un centre d'accueil de jour pour personnes sans abri et en situation précaire. Focalisée sur l'être humain et sa dignité, son action comprend des services de base essentiels, des activités et formations, des événements de sensibilisation et de plaidoyer.

Chez Nous : est un centre d'accueil de jour qui, depuis 1998, propose à son public (sans-abri, personnes à faibles revenus ou isolées, squatteurs, sans-papier...) un lieu où l'accueil, les rencontres et la solidarité sont centraux.

Maisons d'accueil

Escale : Maison d'accueil pour familles et femmes avec ou sans enfants offrant un accompagnement psycho-socio-éducatif au sein d'un cadre d'accueil communautaire. La maison d'accueil dispose d'une capacité de 35 places.

Les Foyers d'accueil : La maison d'accueil accueille des familles nombreuses (au moins 3 enfants), elle dispose de 23 lits qui lui permettent d'accueillir 3 à 4 familles. Le séjour n'est pas limité dans le temps

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

et tout autant les hommes que les femmes sont accueillis. L'équipe se concentre entre autres sur l'aide à la recherche intensive d'un logement adapté, l'éducation au logement, l'éducation des enfants et la régularisation administrative.

Porte Ouverte : Maison d'accueil pour femmes seules ou accompagnées d'enfants, qui ont des problèmes relationnels et/ou psychosociaux. La maison dispose de 15 chambres individuelles et peut héberger jusqu'à 22 personnes.

Le Relais : La maison d'accueil du CPAS de Molenbeek-Saint-Jean prend en charge des adultes de 18 à 60 ans, accompagnés ou non d'enfants. La priorité est donnée aux familles qui rencontrent des difficultés, par exemple en cas d'expulsion. La capacité est de 48 lits pour adultes et de 5 lits pour enfants répartis sur 32 chambres.

Talita : Maison d'accueil pour femmes (accompagnées ou non d'enfants), qui ont besoin d'une prise en charge résidentielle temporaire dans un cadre communautaire. La maison d'accueil est reconnue pour 22 lits.

Centre spécialisé pour l'accueil des victimes de la traite des êtres humains

Pag-Asa : Maison d'accueil et service d'accompagnement ambulatoire pour des hommes et des femmes (avec ou sans enfants) qui sont victimes de la traite des êtres humains (telle que définie par le Code Pénal). L'accueil et l'accompagnement sont fournis dans le cadre de la "procédure spéciale de protection" pour les victimes de la traite des êtres humains, ce qui veut dire que ces personnes doivent coopérer avec les autorités judiciaires et qu'elles ne peuvent plus avoir de contact avec le(s) auteur(s) présumé(s). La maison d'accueil est située à une adresse discrète et dispose de 16 lits dans des chambres individuelles. Les victimes qui n'ont pas besoin d'hébergement ou qui ne séjournent plus dans la maison d'accueil sont accompagnées de manière ambulatoire (guidance à domicile). Cet accompagnement psychosocial, adapté à chaque client, comprend tous les domaines de la vie et vise à renforcer l'autonomie de la personne afin qu'elle puisse fonctionner (à nouveau) de façon indépendante dans la société. En outre, les victimes bénéficient aussi d'un accompagnement juridique dans le cadre de la procédure judiciaire contre le(s) auteur(s) présumé(s) et de la procédure de séjour y attendant.

Guidance à domicile

Aprèstoe : offre un accompagnement à des femmes et leurs enfants pour les soutenir après leur départ de maison d'accueil afin de faciliter la transition entre le séjour en maison d'accueil et l'autonomie. Aprèstoe offre un accompagnement intégral sur mesure et met l'accent sur le soutien à la parentalité et la connexion à un réseau social de proximité.

Armée du Salut - Habitat accompagné : La guidance à domicile se situe, d'une part, dans le secteur de l'aide aux personnes sans abri. En effet, elle se veut un soutien psycho-social, administratif et budgétaire aux personnes quittant la rue ou un centre d'accueil vers un habitat autonome et qui sont

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federatiebicofederatie.be

www.federatiebicofederatie.be

02 513 58 76

conscientes d'avoir besoin de cette aide pour poursuivre leur cheminement vers l'indépendance. D'autre part, ce soutien est également offert aux personnes en situation d'habitation précaire, ayant besoin de cette aide pour pouvoir garder leur habitat. Si nécessaire, l'offre d'aide peut être complétée par une médiation de dettes.

Fami-Home : propose un accompagnement psychosocial, administratif et budgétaire au domicile des personnes les plus démunies qui souhaitent se réinsérer en logement ou qui ont besoin d'un accompagnement à domicile pour s'y maintenir. Fami-Home développe également un projet "d'habitat solidaire" permettant l'accès direct de la rue au logement.

Habitat accompagné du CPAS de Saint-Gilles : assure une guidance intensive psychologique, sociale, budgétaire ou administrative, au domicile, de personnes isolées, couples ou familles qui en font la demande et qui ont besoin de cette guidance pour vivre dans un logement individuel, jusqu'à ce qu'ils puissent retrouver leur autonomie. Les leviers utilisés sont l'accompagnement social global à domicile afin d'aider le public à être le plus indépendant possible ; la prévention/gestion des expulsions locatives ; la guidance budgétaire ; le logement de transit et le Housing First.

L'Ilot/S.Ac.A.Do. : L'Ilot a mis en place un service de guidance à domicile. Le rythme de l'accompagnement est déterminé par la demande de l'utilisateur. L'objectif est d'aider l'utilisateur à s'installer dans son (nouveau) logement afin d'en éviter la perte et qu'il se retrouve dans une situation précaire. L'approche est différente et adaptée à chaque personne, selon ses demandes, ses attentes, ses désirs. Cette approche permet une plus grande palette d'actions dans le travail d'accompagnement. L'organisation d'activités collectives (ateliers culturels et créatifs, café social, ...) permet aux usagers d'apprendre à fonctionner dans une dynamique de groupe.

Lhiving : offre un accompagnement sur mesure à des personnes chroniquement et/ou sévèrement malades, en situation précaire, et à leur famille. Leur objectif est d'améliorer la santé et le bien-être général du bénéficiaire, afin qu'il puisse, à terme, accéder à un maximum d'autonomie dans la société et y participer. Lhiving les aide dans leur recherche d'un logement convenable à un prix abordable, tout en y associant un accompagnement plus au moins intensif. Et en cela ils tablent toujours sur les forces personnelles des gens.

La Maison de la Paix : L'association a pour objectif d'accompagner les personnes sans abri vers plus d'autonomie et de rétablir le réseau social par le biais d'un accompagnement psychosocial. En agissant ainsi, l'association vise à l'intégration de l'utilisateur dans le tissu social et met surtout l'accent sur la stabilisation et la réhabilitation. Elle tente d'augmenter les possibilités d'intégration de l'utilisateur, d'éviter des situations de crise et de stimuler une évolution vers l'autonomie.

Le Nouveau 150 : propose des logements à bas seuil d'accès avec un accompagnement psychosocial, budgétaire et administratif à domicile. Cette organisation est une agence immobilière sociale également agréée comme service de guidance à domicile et comme service de médiation de dettes. Le groupe-cible est composé exclusivement des locataires de ses propres logements. Il s'agit principalement de familles mais aussi de personnes isolées issues du sans-abrisme et de l'urgence sociale, cumulant des problématiques de vie et des carences psychosociales. L'association effectue

aussi un travail de soutien familial pour éviter le placement judiciaire des enfants ou pour veiller à remédier à un tel placement par un retour en famille.

Un Toit à Soi : L'organisation propose de la guidance à domicile pour hommes. L'accompagnement s'effectue aussi bien dans les propres logements de l'association qu'ailleurs (marché privé, logements AIS, logements sociaux). L'association organise deux permanences pour un public plus large avec différents objectifs, comme la recherche de logement, la médiation locataire-propriétaire, l'éducation au logement, l'information et le conseil, ...

Travail de rue

Diogènes : veut créer un pont entre la rue et l'aide sociale. L'organisation établit des contacts avec les personnes qui vivent en rue, afin de leur offrir une écoute inconditionnelle et de les soutenir dans leur contexte de vie en tenant compte de leurs valeurs et de leur mode de vie et en les orientant de façon efficace vers des services auxquels ils peuvent faire appel.

Alias : propose un accompagnement psycho-médico-social aux prostitué-es/travailleurs du sexe masculins et trans en Région de Bruxelles Capitale. Leur programme d'action est axé sur la réduction des inégalités sociales et de santé, et sur l'amélioration du bien-être et des conditions de vie du public cible et de son entourage.

Housing First

SMES-B : a fait le constat suivant : Les personnes qui cumulent des problématiques de précarité sociale, de troubles psychiques et d'addictions rencontrent d'importantes difficultés à accéder à l'aide sociale et aux soins de santé, qui sont pourtant des droits fondamentaux. Par la collaboration des acteurs psycho-médico-sociaux et une aide inconditionnelle à la personne, le Smes recherche, favorise et développe des solutions innovantes et sur mesure : en échangeant entre les acteurs du social-santé (Connect) ; en soutenant les acteurs de première ligne (Support) ; en agissant avec les personnes concernées sur leurs conditions de vie (Housing First).

Fédération

SOM est la fédération des entreprises sociales. SOM réunit, soutient et représente les entreprises sociales qui contribuent à des soins de qualité et à une politique sociale équitable. En tant que fédération patronale, SOM défend ses membres dans la concertation sociale, est le défenseur sectoriel et intersectoriel de leurs intérêts et enfin soutient et stimule l'entrepreneuriat social. SOM pense de manière progressiste et travaille de manière pluraliste. La somme des parties est la plus-value de l'entreprendre social.

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

CHAPITRE 2 : GROUPES DE TRAVAIL ET REPRESENTATION

Groupes de travail internes

2020 : 4 GROUPES DE TRAVAIL
25 REUNIONS – 19 REUNIONS D'EQUIPE

- a) Groupe de travail "Echange de pratiques des travailleurs sociaux - Services de guidance à domicile"

L'objectif principal de ce groupe de travail est l'échange d'expériences des travailleurs sociaux. C'est un lieu de rencontre pour les organisations désireuses de partager ou de réfléchir autour d'un thème donné, à leur façon de travailler, leurs projets et leurs outils de travail. Il permet également une meilleure connaissance du secteur et des partenaires.

Le thème des rencontres est choisi par les participants et après une présentation de l'institution qui nous accueille, chacun est invité à partager son expérience. L'expertise relève des institutions. Un expert peut également y être convié afin de nous assister avec le thème choisi. La Fédération Bico y joue essentiellement un rôle de soutien et s'occupe de l'organisation pratique.

Dans le cadre des échanges de pratiques pour les travailleurs sociaux que nous organisons avec les services de guidance à domicile et les maisons d'accueil, nous avons proposé en 2020 un échange spécifique sur la gestion de la crise sanitaire au sein des différents services. En espérant que cela permette d'échanger des points de vue, des conseils ainsi que des pratiques bien entendu.

- b) Groupe de travail "Echange de pratiques des travailleurs sociaux - Maisons d'accueil"

L'objectif de ces rencontres est l'échange d'expériences entre les travailleurs sociaux autour des manières de fonctionner, des instruments de travail, de projets spécifiques et/ou une réflexion autour d'un thème donné choisi par les travailleurs sociaux. Chaque rencontre se passe, à tour de rôle, dans une maison d'accueil. L'hôte présente le fonctionnement de son institution pendant quelques minutes avant de passer au thème choisi.

Dans le cadre des échanges de pratiques pour les travailleurs sociaux que nous organisons avec les services de guidance à domicile et les maisons d'accueil, nous avons proposé en 2020 un échange spécifique sur la gestion de la crise sanitaire au sein des différents services. En espérant que cela permette d'échanger des points de vue, des conseils ainsi que des pratiques bien entendu.

Lors d'une deuxième rencontre, nous avons invité Sophie Hers afin de discuter de la place des enfants

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

au sein des maisons d'accueil avec les travailleurs sociaux. C'était la première fois que nous abordions le sujet. Le but sera de creuser celui-ci en 2021 ou du moins de répéter l'expérience.

c) Groupe de travail "Services de guidance à domicile - Directeurs"

Ce groupe de travail est composé des directeurs/responsables des différents services de guidance à domicile. Les thèmes traités requièrent qu'ils soient mandatés comme décisionnaires par leur institution.

En 2020 ce groupe s'est réuni quatre fois autour des sujets suivants : le décompte 2019, les demandes de subsides facultatifs 2021, le covid 19 et l'arrêté d'application. Les rendez-vous avec l'administration et/ou le cabinet qui ont eu lieu en 2020 ont également été préparés lors de ces réunions.

En 2020 il fut décidé de faire un flyer pour les services de guidance à domicile. La Fédération Bico a eu des échanges avec deux services membres à deux reprises afin de concrétiser ce projet et de décider du contenu du flyer.

d) Groupe de travail "Maisons d'accueil - Directeurs"

Ce groupe de travail réuni une à deux fois par an les différentes maisons d'accueil membres de la Fédération Bico afin de discuter autour de thématiques communes et d'éventuellement adopter des positions communes.

Nous nous sommes réunis 18 fois en 2020 afin de discuter des thèmes suivants : subsides facultatifs, concertation avec les CPAS, la politique de qualité, le décompte 2019, l'arrêté d'application, etc. Cette année, les maisons d'accueil se sont vues mensuellement pour échanger concernant leur gestion dans le contexte covid 19. Les services ont été fortement mis sous pression durant la crise sanitaire et ils ont tout mis en œuvre pour garantir un bon fonctionnement en tenant compte des règles sanitaires. Afin de garantir cela, il y a également eu des échanges réguliers avec l'administration de la cocom et Bruss'Help.

e) Réunions d'équipe

Depuis l'élargissement de l'équipe, une réunion d'équipe hebdomadaire est organisée avec tous les membres du personnel de la Fédération Bico.

Représentation extérieure

2020 : 4 GROUPES DE TRAVAIL – 7 COMITÉS D'ACCOMPAGNEMENT 24 RÉUNIONS

a) Comité d'accompagnement TRAHOME

Ce projet a été mis en place suite au constat de la nécessité d'une analyse dynamique des parcours d'entrée et de sortie des personnes dans le sans-abrisme. Il va un pas plus loin que les dénombrements ponctuels et étudie les trajectoires des sans-abris ainsi que les raisons du non-recours à leurs droits sociaux. Nous nous concentrons sur trois questions de recherche principales :

- 1) Quelles sont les trajectoires des personnes sans domicile fixe dans le temps ?
- 2) Quelle est l'étendue du non-recours aux prestations d'assistance sociale parmi les personnes sans domicile fixe ?
- 3) Quel impact ont les travailleurs sociaux des différents services publics ou du champ associatif sur le recours au droit des personnes sans domicile fixe ?

Afin de répondre à ces questions, ils mobilisent une méthode mixte et multi-niveaux, combinant analyse quantitative et qualitative. L'analyse quantitative longitudinale se concentre sur le regroupement des bases de données administratives. L'analyse qualitative se fait par le biais d'entretiens biographiques effectués avec les personnes sans domicile fixe, mais aussi avec des travailleurs sociaux directement impliqués dans le soutien de ces personnes sans domicile fixe. Ceci est suivi par l'organisation de focus groupes avec des responsables et des agents et agentes des politiques sociales locales et nationales, afin d'élaborer des recommandations autour de politiques publiques et de bonnes pratiques.

Le projet est exécuté par une équipe de recherche multidisciplinaire dans laquelle sont combinées et intégrées les expériences et les connaissances en matière de sociologie, de politique sociale, de pédagogie et de travail social. L'expertise des acteurs locaux et des personnes sans domicile fixe y est une composante essentielle.

Nous nous sommes rassemblés pour la première fois en 2020.

b) Groupes de travail "Passerelles" et "Bruggenbouwer"

Le projet Bruggenbouwer, né suite aux résultats de la recherche "Situation des personnes handicapées en Région de Bruxelles Capitale" par le Facilitateur de Secteur du Brusselse Welzijns- en Gezondheidsraad (Conseil de la Santé et du Bien-être bruxellois), a été mis en place en 2009 au sein de l'asbl Begeleid Wonen Brussel.

L'objectif du projet Bruggenbouwer est de répondre au besoin mutuel d'informations sur les activités des uns et des autres et de rechercher des possibilités de collaborations intersectorielles, en tenant compte de la spécificité des personnes sans abri porteuses de handicap. A long terme, l'objectif est

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federatiebicofederatie.be

www.federatiebicofederatie.be

02 513 58 76

d'établir des partenariats structurels entre les deux secteurs.

Suite au succès du groupe de travail Bruggenbouwer avec les partenaires néerlandophones, il a été décidé de mettre en place un groupe équivalent avec les partenaires francophones.

Nous étions invités à l'évènement favorisant le réseau intersectoriel en 2020 afin de fêter les 10 ans du groupe de travail bruggenbouwers.

c) Comité d'accompagnement "Capteur de logement"

La phase-test du projet "Capteur de logement" a démarré le 1^e avril 2015, car l'asbl l'Ilot considérait l'accès à un logement comme une des priorités du secteur bruxellois de l'aide aux personnes sans abri.

L'objectif de la cellule "Capteur de logement" est d'aider à la recherche de logements pour les personnes sans abri ou mal logées et de les réorienter vers d'autres partenaires pour l'accompagnement. Les partenaires de la phase-test du projet ont été choisis de façon à représenter la diversité des acteurs du secteur de l'aide aux personnes sans abri : maisons d'accueil (La Source, l'Ilot), centres de jour (La Rencontre de la Source et le Clos de l'Ilot), services de guidance à domicile (Fami-Home et S.ac.A.Do. de l'Ilot), un service actif directement en rue (Diogènes) et le centre d'accueil d'urgence Samusocial.

La fédération était dans le Comité de Pilotage en 2020 et elle a participé à 6 réunions.

Points à l'ordre du jour :

- Evaluation du système d'attribution
- Points stratégiques
- Points opérationnels
- Croissance de la CCL
- Etc.

Une carte blanche fut signée en 2020 afin d'éviter que la création de nouveaux logements par les agences immobilières sociales soit gelée alors que le logement est le point de bascule pour tendre vers la fin du sans-abrisme.

d) Groupe de travail Logement et Santé mentale - Plate-forme pour la Santé Mentale

La Plate-forme de Concertation pour la Santé Mentale est une initiative conjointe des institutions et services psychiatriques communautaires néerlandophones et francophones et bicommunautaires bruxellois.

L'association a pour objectif de promouvoir et d'organiser, dans l'intérêt des habitants de la Région de Bruxelles-Capitale, une concertation entre les institutions et services psychiatriques qui y exercent leurs activités.

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

En 2020 la Fédération Bico y était présente 3 fois.

e) Comité d'accompagnement dénombrement 2020

Malgré le contexte exceptionnel de la crise sanitaire, le 6ième dénombrement des personnes sans abri organisé par Bruss'Help a eu lieu le lundi 9 novembre 2020.

Le dénombrement repose sur une importante collaboration avec les acteurs du secteur, mais également sur diverses collaborations avec des secteurs connexes.

En plus du dénombrement nocturne qui permet d'estimer le nombre de personnes dans l'espace public, ils comptent également les personnes accueillies en structures d'accueil et d'urgence la nuit du 9 novembre 2020.

C'est pourquoi Bruss'Help a fait appel à la Fédération Bico afin de récolter et centraliser les informations concernant les usagers qui étaient accueillis ou suivis en guidance par des organisations bicommunautaires ou néerlandophones.

Nous nous sommes rassemblés une fois afin de faire le travail préparatoire.

f) Comité d'accompagnement PAT

Le projet PAT (Peer And Team Support) fait suite à un intérêt croissant pour la pair-aidance dans les secteurs du social et de la santé en Belgique francophone. Le Forum de Bruxelles, En Route et SMES-B ont conçu ensemble un projet de soutien au développement de la pair-aidance à Bruxelles. Ce projet s'articule sur différents axes de travail :

- Des interventions à destination des pairs-aidants (déjà mises en œuvre précédemment par le Smes) ;
- Des formations sur la pair-aidance et le rétablissement ;
- Un accompagnement des services qui souhaitent mettre la question au travail ;
- Des activités de représentation et de plaidoyer (déjà mises en œuvre précédemment par En Route et le Smes) ;
- Un travail de mise en réseau.

La mise sur pied du comité d'accompagnement s'inscrit dans ce dernier axe, et poursuit les objectifs suivants :

- Établir une communauté de pratiques ;
- Analyser les besoins et les freins dans les différents secteurs ;
- Disséminer la pratique.

Nous nous sommes vus à 2 reprises en 2020.

Réunions

a) Administration de la Cocom – décompte des subsides organiques '19

Ces dernières années, la Commission Communautaire Commune envoyait à chaque fois une circulaire ainsi qu'un certain nombre de documents dans le cadre de la préparation du décompte des organisations, souvent liée à une séance d'information. La gestion fut différente cette année : les services ont été invités pour discuter des décomptes de 2019. C'était une manière idéale de s'informer sur les procédures à suivre pour les éventuelles nouvelles personnes de contact. De plus, c'était également le moment idéal pour se rencontrer.

b) Les pratiques de travail social informel autour du sans-abrisme caché

L'idée de l'étude est née en partie du recensement biennuel de la population des personnes sans abri de Bruxelles. Les derniers recensements ont montré une augmentation du nombre de "sans-abri cachés" dans la région de Bruxelles-Capitale. Cette augmentation, ainsi que son invisibilité et le manque de connaissances et de méthodologies scientifiquement fondées sur ce thème, sont les raisons de ce projet de recherche. Le projet formulera des recommandations pour affiner la méthodologie du recensement biennuel des personnes sans abri afin de mieux mesurer et comprendre le "sans-abrisme caché" ainsi que de formuler des recommandations politiques ciblées basées sur les résultats de la recherche.

En 2020, la fédération Bico a rencontré une fois les chercheurs du projet.

c) Droit à un toit ou droit dans le mur

Un mouvement s'est créé dans le sillage de la manifestation du 18 septembre 2017, celui-ci a pris en charge l'organisation de différentes actions de sensibilisation. La Fédération Bico et l'AMA ont assuré un soutien administratif jusqu'au milieu de l'année 2018.

Il vise à réfléchir à des actions concrètes dans trois champs d'action :

- Logement
- Prévention
- Urgence

Daan Vinck représente la Fédération Bico dans ce mouvement qui s'est rassemblé à trois reprises.

d) Réunion Bruss'help - New SamuSocial

En 2020, l'AMA et la Fédération Bico ont réuni les différentes institutions et représentants du secteur privé qui siègent au Conseil d'Administration et/ou à l'Assemblée Générale de Bruss'Help et/ou du New SamuSocial afin d'informer sur l'état des lieux et/ou d'adopter des positions communes.

En 2020, nous nous sommes réunis une fois et les points suivants étaient à l'ordre du jour :

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

- La composition de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration
- La vision sur le court, moyen et long terme
- Les attentes du secteur associatif
- Propositions de modifications statutaires

e) **Projet de groupe de réflexion Inclusief Brussel (familles vulnérables)**

Le projet de recherche "Pratiques de travail social formel et informel pour les familles très vulnérables" est un projet de recherche basé sur la pratique. Cela signifie que la raison d'être du projet est directement liée aux expériences des différents acteurs du secteur social bruxellois au sens large.

La force motrice du projet est le Kenniscentrum Welzijn, Wonen en Zorg et Kind en Gezin. La Fédération Bico est membre de ce groupe de réflexion. En 2020 nous avons principalement échangé par mail. Les discussions portaient sur l'état des lieux du travail de terrain, le rapport littéraire, une proposition afin de renforcer les échanges d'expertises et l'entente des voix des travailleurs de première ligne.

f) **Projet "Jeunes en errance"**

Depuis juillet 2018, Le Forum – Bruxelles contre les inégalités mène avec l'aide de cinq partenaires un projet autour des jeunes en errance.

La Fédération Bico a participé à la première présentation officielle du projet « Jeunes en errance ». Ensuite, dans des sous-groupes thématiques, nous avons eu pour mission d'identifier les plus-values, les failles et les potentielles améliorations de ce nouveau dispositif.

Il y a eu une présentation des réalisations des jeunes au Parlement Bruxellois en 2020.

g) **Lutte contre les violences conjugales et sexuelles : participation aux ateliers DPO**

La Fédération Bico a été contactée dans le cadre du projet DPO mené par la Fédération Laïque des Centres de Planning Familial (FLCPF), pour lequel elle souhaite réunir des associations et services confrontés directement ou indirectement à des situations de violences conjugales et sexuelles.

En Belgique, une femme sur trois a été victime de violence physique ou sexuelle, un couple sur huit est confronté à des violences psychologiques, tandis qu'on estime que 100 personnes par jour sont agressées sexuellement. La violence est d'une ampleur sociétale.

Sur la base de ce constat et afin de répondre aux besoins exprimés par les centres, ils ont lancé le projet DPO qui vise à améliorer la détection de la violence conjugale et sexuelle et la prise en charge des victimes. L'objectif final de ce projet est de travailler ensemble au développement d'outils pratiques et communs pour les associations et services de première ligne opérant à Bruxelles et en Wallonie.

Un groupe d'appui méthodologique a également été constitué, composé d'une vingtaine de partenaires, tous secteurs confondus, dont la Fédération Bico qui participe au projet.

Malgré la crise sanitaire 4 groupes de travail ont eu lieu en 2020. Suite à ceux-ci, un panel d'essai a été constitué. Celui-ci sera évalué et mis en pratique en 2021.

De la Note de Politique Générale à l'Ordonnance et à l'Arrêté d'Application

a) Concertation subsides facultatifs

Le Collège Réuni a décidé le 22 octobre 2020 de reporter l'entrée en application de l'arrêté du 9 mai 2019 relatif à l'agrément et au mode de subventionnement des centres d'aide d'urgence et d'insertion au 1^{er} janvier 2022.

L'année 2021 servira à compléter l'arsenal juridique et approuver les outils nécessaires à l'application de l'ordonnance du 14 juin 2018 relative à l'aide d'urgence et à l'insertion des personnes sans abri, ainsi que l'arrêté du 9 mai 2019.

Tous les centres auront, à partir du 1^{er} janvier, la possibilité d'être agréés sur base des nouvelles normes de cet arrêté.

Des subsides facultatifs ont été octroyés pour l'année 2021 afin de permettre à tous les centres de continuer leurs missions en 2021. Le montant de ceux-ci a été calculé en appliquant (à 100%) les nouvelles normes d'agrément.

Une procédure simplifiée fut prévue et celle-ci a été appliquée par le biais d'une circulaire.

Cette circulaire traitait des points suivants :

- Les attentes concernant le formulaire de demande ;
- Une explication du mode de calcul des montants ;
- Une explication concernant la ventilation des paiements ;
- Les modalités pour la demande d'agrément ainsi que le timing y afférent.

En 2020, une concertation a eu lieu entre les fédérations, le cabinet et l'administration de la CoCom afin de tout clarifier et transmettre ces informations au secteur d'aide aux personnes sans abri.

b) Interrogation du secteur concernant un support logistique

Plusieurs services ont laissé entendre qu'ils avaient besoin d'un soutien et/ou d'une aide financière afin de prendre en charge des tâches logistiques. Fami-Home et Escale ont alors réalisé un questionnaire afin de mieux se rendre compte des besoins des membres, le but étant de créer une mutualisation des moyens de plusieurs services à ce sujet.

Différents services se sont rassemblés suite au constat qu'une grande majorité des usagers a besoin d'une aide logistique en plus du soutien psychosocial déjà fourni. Concrètement, cela comprend l'aide au déménagement ainsi que la prise en main de petits travaux. De plus en plus souvent, l'assistant



social est mis à contribution pour la réalisation de ces aides et cela parfois au détriment du suivi psycho-médicosocial.

Au lieu de créer un service technique eux-mêmes, il a semblé plus approprié de mutualiser les forces afin de diminuer les coûts et de répondre parfaitement aux besoins des usagers et des services. La Fédération Bico a donc tenté d'identifier l'importance de ces besoins.

c) Réunion services de guidance à domicile – administration de la COCOM - cabinet

Il y a eu deux rencontres avec tous les services de guidance à domicile, l'administration de la cocom et le cabinet en 2020.

Les objectifs de ces réunions étaient :

- D'analyser le financement des services ;
- Une présentation de la Fédération Bico du fonctionnement des différents services, liée à différentes recommandations dont un système d'enregistrement spécifique créé par la fédération Bico ;
- Regarder comment les services peuvent être renforcés ;
- Les modifications souhaitées de l'arrêté.

d) Politiques

Au cours de l'année 2020, la Fédération Bico a eu plusieurs contacts informels et formels avec des représentants de différents groupes politiques bruxellois (SP.a, CD&V, Open VLD, Groen, PS et CDH).

e) Médias

En 2020, la Fédération Bico a été contactée à plusieurs reprises par les médias (Het Nieuwsblad, RTBF, Bruzz, De Morgen). Les questions portaient principalement sur la gestion et les impacts de la crise covid.

Gestion de la crise covid

a) Invitation session spéciale COVID 19 (Coronavirus) – Coordination de crise d'urgence

En 2020 nous avons été invités par l'administration de la Cocom à une réunion spécifique liée au covid 19 et les conséquences pour les services et institutions d'aide aux personnes à Bruxelles.

Le but de cette rencontre était de rassembler toutes les questions et situations rencontrées sur le terrain, et d'y répondre tous ensemble.

b) Echanges Bruss'Help et la Fédération Bico



La fédération Bico et Bruss'Help se sont rassemblés à 7 reprises afin de faire un tour d'horizon des différentes personnes de contact au sein des institutions, de savoir quelles institutions restaient ouvertes et lesquelles fermaient et combien d'employés étaient en contact direct avec le public, et faire un screening des besoins du public et du personnel (masques, gels hydroalcooliques, gants, thermomètres, etc.). Il était important d'avoir une vue sur le nombre de places disponibles durant la crise sanitaire, c'est pourquoi ces informations étaient transmises de manière hebdomadaire à Bruss'Help. Les réunions avaient lieu toutes les semaines pendant le pic de la crise, puis nous sommes passés à des réunions toutes les deux semaines.

c) Décision du Ministre-Président de mettre en place un couvre-feu de 22h à 6h

La Fédération Bico a donné un soutien juridique à ses membres afin de s'assurer que le public cible ne soit pas injustement puni pendant le couvre-feu. Elle a assumé un rôle de point relais afin de favoriser la collaboration constructive des travailleurs sociaux avec la police. Il y a eu de multiples échanges avec certains membres à ce sujet.

CHAPITRE 3 : ORGANES DE CONCERTATION

2020 : 6 ORGANES DE CONCERTATION – 6 REPRESENTATIONS 32 REUNIONS

La Concertation régionale (Regio-Overleg) de l'Aide aux Sans-Abri

La Concertation régionale est une plate-forme néerlandophone de concertation des institutions bruxelloises d'aide aux personnes sans abri. Elle aborde autant les difficultés que les nouveaux projets du secteur. La Concertation régionale est organisée par le Kenniscentrum WWZ.

La Fédération Bico y représente ses membres et informe les membres de la Concertation de l'actualité du secteur.

La Fédération Bico a temporairement repris la présidence dû à l'absence de Tom van Vlierberghe. Il y a eu une rencontre.

Réunion plénière AMA et Fédération Bico

À la suite de l'arrêté d'application, les membres de l'AMA et de la Fédération Bico se sont réunis une fois en 2020.

Les coûts de l'hébergement dans les maisons d'accueil et plus spécifiquement une proposition de convention entre les maisons d'accueil et les CPAS ont été abordés au cours de cette réunion plénière. Le but étant d'arriver à un point de vue commun pour ensuite envoyer cela au cabinet en charge ainsi qu'à l'administration.

Comité de crise

Sous l'impulsion du nouveau Collège Réuni en la personne du Ministre de la santé et de l'action sociale, le Ministre Alain Maron conjointement à la Ministre Elke Van den Brandt, les acteurs précités ont joint leurs forces durant l'hiver passé dans le cadre d'une nouvelle coordination globale « Hiver 19-20 ».

Celle-ci visait une plus grande efficacité, une meilleure lisibilité et une participation facilitée pour chaque opérateur du plan hiver.

Screening de l'état des dispositifs, meilleure articulation des services de jour et de nuit, complémentarité des dispositifs, diffusion d'infos en temps réel du déploiement des services, collaborations sectorielles et intersectorielles : les défis sont nombreux.

La nouvelle coordination sera pilotée par Bruss'Help en lien avec les représentants des opérateurs de

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

terrain.

En février 2020, la concertation de coordination globale « Hiver 19-20 » fut transformée en un comité de crise. Les fédérations Bico et AMA y veillent à un lien entre les services d'urgence et d'insertion.

Les points suivants étaient à l'agenda :

- Maximisation des occupations pendant la période covid (feedback lors de la dernière réunion et lettre aux maisons d'accueil)
- La création d'hôtels (Schaerbeek, Anderlecht et Forest)
- Etat des lieux de la mise en place de dispositifs d'accueil (de jour).

La fédération était 4 fois présente à ce comité.

Concertation concernant les frais d'hébergement des usagers dans les maisons d'accueil

La participation financière des usagers est déterminée par le Collège Réuni, mais avant la prise d'une décision à ce sujet, une concertation devait avoir lieu entre les CPAS et le secteur d'aide aux personnes sans abri, conformément à l'article 77 de l'arrêté d'application. Ceci devait avoir lieu au plus tard 6 mois après la publication de l'ordonnance au moniteur belge, c'est-à-dire le 31 janvier 2020.

Le but de cette concertation était de fixer le montant de la participation financière aux coûts de l'hébergement et de l'entretien dans les maisons d'accueil. Ceci résultera idéalement en une convention entre le secteur et les CPAS bruxellois.

Nous nous sommes vus une fois en 2020.

Réunions AMA - Fédération Bico

L'AMA et la Fédération Bico restent en contact étroit et se sont principalement réunies en 2020 afin de discuter de l'ordonnance et de l'arrêté d'application. L'objectif était d'accorder les visions des deux fédérations. Les réunions avec les Ministres compétents autour de l'ordonnance ont également été préparées conjointement.

L'AMA et la Fédération Bico maintiennent une étroite collaboration pour discuter de dossiers communs et adopter une position commune le cas échéant.

Concertation ABBET

Depuis janvier 2019, l'Association Bruxelloise pour le Bien-Être au Travail (ABBET) étend ses compétences aux associations agréées par la COCOM.

Leur mission est de soutenir les associations dans la mise en place d'une politique de bien-être au

travail. Celle-ci se réalise au travers d'actions d'information et de formations, d'interventions sur le lieu de travail et de la création d'outils et de méthodes de travail. Les interventions sont gratuites pour les associations.

La Fédération Bico a assisté à la séance d'information se penchant sur le fonctionnement et les missions de l'ABBET.

La Fédération Bico était présente à la présentation de l'ABBET. Il s'agissait d'un moment de rencontre avec l'équipe et le secteur avec une attention particulière sur les futures collaborations et la présentation d'outils de développement (films, guides, site internet).

L'objectif de cette séance de rencontre était de présenter l'ABBET et d'écouter les besoins des institutions dans le domaine du bien-être au travail, afin qu'ils puissent adapter leurs services avec les organisations COCOM.

Représentation à la Commission Paritaire 319.00

Les Conventions Collectives de Travail (CCT) suivantes ont été déposées en 2020 :

- Convention collective de travail : prime unique
- Convention collective de travail modifiant les statuts des fonds de sécurité d'existence
- Modification des statuts des fonds pour sécurité d'existence

La Fédération Bico intervient en tant qu'expert de terrain dans les négociations relatives aux CCT. La Fédération Bico connaît les griefs et exigences des institutions et a la possibilité, au cours de ces négociations, de défendre les intérêts des employeurs. La Fédération Bico obtient ainsi des informations de première main, ce qui est favorable pour la connaissance du secteur et sa transparence. La Fédération Bico est représentée dans la Commission Paritaire 319.00.

Représentation au Fonds Maribel Social

L'Association des Fonds Sociaux Fédéraux et Bicommunautaires du secteur non marchand, l'asbl FE.BI, a été créée en 2002. Cette ASBL regroupe les activités des fonds de sécurité d'existence relevant des Commissions Paritaires ou Sous-Paritaires 319, 329, 330 et 331.

Le Fonds Maribel Social pour les Établissements d'Éducation et d'Hébergement Bicommunautaires (Bico 319) existe depuis 1999 et a été instauré par la Convention Collective de Travail (CCT) du 21 mars 2000. Le nom officiel du fonds est "Fonds Maribel Social pour les établissements et les services relevant de la Commission Communautaire Commune de la Région de Bruxelles-Capitale et relevant de la Commission Paritaire des maisons d'éducation et d'hébergement", en abrégé "Fonds Maribel CC-BC".

Le Fonds a pour but : la gestion de la réduction des cotisations patronales en vue d'assurer le financement d'emplois supplémentaires (appelés Maribel Social) dans le secteur concerné.

Martin Lievens est mandaté pour représenter les membres de la Fédération Bico au Fonds Maribel Social.

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

Représentation dans le fond de formation pour les initiatives destinées aux groupes à risque

Le Fonds Social est un fonds de sécurité d'existence. Il est par conséquent géré paritairement par un Comité de gestion composé de membres de la Commission Paritaire compétente.

Le Comité de gestion décide de l'affectation des moyens pour favoriser l'emploi, embaucher du personnel et prendre des initiatives de formation pour des groupes à risque déjà embauchés dans le secteur ou qui pourraient l'être. Le but de ce fonds est de financer des initiatives d'embauche et de formation en faveur des groupes à risque tels qu'ils ont été définis dans la loi programme du 30 décembre 1988. Les moyens financiers de ce fonds proviennent des cotisations patronales que les maisons d'accueil paient à l'ONSS et que l'ONSS reverse au fonds.

Représentation à Bruss'Help

Pendant la période de transition de La Strada au lancement du nouvel organisme de droit public Bruss'Help, la gestion quotidienne a été entièrement placée sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Durant cette période, aucun directeur n'a été employé. Deux **administrateurs** (Christine Dekoninck et Birger Blancke) de La Strada ont suivi les réunions d'équipe et toutes les questions relatives au personnel.

Tout a été mis en œuvre pour recruter un nouveau directeur. Une agence de recrutement a été choisie, et était en contact étroit avec Birger Blancke et Christine Dekoninck pour tout gérer. Birger Blancke a été nommé président du jury qui, avec deux autres indépendants du monde universitaire, devait donner son avis au Conseil d'Administration de La Strada.

En 2019, La Strada a été reprise par le nouvel organisme de droit public "Bruss'Help", dont les tâches sont considérablement élargies. Ce fut donc une année mouvementée pour La Strada / Bruss'Help.

Birger Blancke a été nommé vice-président du nouvel organisme de droit public et, avec le nouveau directeur ad intérim, il a continué à suivre toutes les questions relatives au personnel. En 2019, le poste de président est resté vacant.

Qui est le nouveau Bruss'Help ?

Bruss'Help est une association de droit public mandatée par la COCOM, chargée de coordonner les dispositifs d'aide d'urgence et d'insertion aux personnes sans abri en Région de Bruxelles-Capitale. Outil régional défini par l'Ordonnance du 18 juin 2018, Bruss'Help dispense un service à la population et aux acteurs de la santé et du social intervenant auprès des personnes sans abri et mal logées.

Fondé en 2019, basé à Bruxelles, le centre rassemble des chercheurs chargés de mission et acteurs de changement spécialisés dans l'étude du sans-abrisme, la coordination de projets et la gestion ensemblière de dispositifs de terrain.

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

Les missions sont plurielles : aide à la planification, étude de la problématique du sans-abrisme/mal logement, prospective, développement d'une approche préventive et l'orientation des personnes aidées vers des solutions durables (accès aux soins, aux droits sociaux, au logement, ...).

Ils sont un Observatoire du sans-abrisme : centre de documentation et d'archives, pôle de recherches qui rassemble chiffres, données et analyses produites en Région Bruxelloise. Ils orientent "solutions et anticipation".

Présidence et Vice-Présidence

Pierre Verbeeren (Président par intérim)

Birger Blancke (Vice-Président)

Conseil d'Administration

Birger Blancke (Fédération Bico), Christine Vanhessen (Fédération AMA), Pierre Verbeeren (Indépendant), Luc Detavernier (Représentant le Ministre Clerfayt), Catherine Morenville (Représentant le Ministre Maron), Xavier Van Cauter (Représentant le Ministre Vervoort), Cédric Verschooten (Représentant le Ministre Gatz), Bram Fret (Représentant la Ministre Vandenbrandt).

A l'agenda du conseil d'Administration se trouvait entre autres : la note concernant la vision, la nomination d'un président et / ou d'un vice-président, monitoring/dispatching, préparation de la « mise au vert », etc.

En 2020 nous nous sommes rassemblés à 8 reprises.

Commissaires au Gouvernement et Invités Permanents

Bénédicte Hendrick, Gudrun Willems (Représentant les Ministres de la Santé et du Social), Kenza Yacoubi (Représentant le Ministre Président), Nathalie Noël (Invitée permanente représentant le Ministre du Budget pour les compétences COCOM).

Assemblée Générale

Morgane Lobjois (CPAS de Bruxelles), Harold Peeters (CPAS d'Anderlecht), Gregory Jacques (CPAS de Woluwé Saint Lambert), Laurence Noël (Observatoire de la Santé et du Social), Lieven Devisscher (Netwerk tegen armoede netwerk tegen armoede), Nicolas Dekuysshe (Forum Bruxelles contre les inégalités), Fédération des CPAS - Brulocalis, Céline Nieuwenhuys (Fédération des Services Sociaux), Mathieu Debacker (SMES-B), Sébastien Roy (New Samusocial), Cecile Vanden Bossche (PFCSM).

A l'agenda de l'Assemblée Générale se trouvait entre autres : le rapport d'activité, le budget 2020, l'affiliation de nouveaux membres, la nomination d'un réviseur d'entreprise, etc.

Représentation au sein de la Feantsa

La FEANTSA est la Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri,

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

et est la seule ONG européenne qui se concentre exclusivement sur la lutte contre le sans-abrisme. L'objectif ultime est de mettre un terme au sans-abrisme en Europe.

Créée en 1989, la FEANTSA rassemble des services à but non lucratif qui viennent en aide aux personnes sans abri en Europe. Ils ont plus de 130 organisations membres venant de 30 pays, dont 28 États membres de l'UE. Il s'agit principalement de fédérations nationales ou régionales.

La FEANTSA vise à mettre un terme au sans-abrisme en :

- Engageant un dialogue constant avec les institutions européennes et les gouvernements nationaux et régionaux afin de promouvoir le développement et la mise en œuvre de mesures efficaces pour lutter contre le sans-abrisme.
- Réalisant et diffusant des études.
- Promouvant et facilitant l'échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques en vue d'améliorer les politiques et pratiques.
- Éliminant les stéréotypes et sensibilisant le public sur la complexité du sans-abrisme et sur la nature pluridimensionnelle des problèmes rencontrés par les sans-abris.
- En savoir plus sur nos activités

Les organismes décisionnels de la FEANTSA sont :

- L'Assemblée générale, composée de tous les membres effectifs, qui se réunit une fois par an ;
- Le Conseil d'Administration, composé d'un représentant par pays comptant au moins un membre effectif, qui se réunit trois fois par an ;
- Le Comité exécutif, qui est élu par le CA (maximum 7 membres) et qui inclut le Président, deux Vice-présidents, le Trésorier et le Secrétaire. Il se réunit également trois fois par an

Birger Blancke siège depuis 2018 au Conseil d'Administration de la Feantsa, en tant que représentant de la Belgique. Ce mandat est inclus dans la capacité de représentation de Bruss'Help.

Concrètement, cela signifie :

- Personne de contact chargée de centraliser toutes les données belges concernant les sans-abris et de les transférer à la Feantsa.
- Présence au conseil d'administration trois fois par an. En 2020, le Conseil d'Administration a eu lieu à Bucarest.
- Suivi des études européennes sur le sans-abrisme
- Un retour d'information à La Strada/Bruss'help et aux autres membres belges concernant l'état des affaires de la Feantsa et les enquêtes connexes.
- Participation à l'Assemblée Générale une fois par an (digital)
- Présence à la conférence annuelle une fois par an

La Fédération Bico est devenue membre de la Feantsa en 2019.

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

En 2020 il y a eu beaucoup d'échanges de mails entre les différents états membres afin d'avoir une vue sur les différentes mesures politiques prises par les différents pays ainsi que l'échange de bonnes pratiques. Nous avons tous peu de connaissances concernant le taux de contamination et son impact au sein du secteur pendant les premiers mois de la crise.

SOM remplace Bruss'Help comme administrateur en 2020 et le mandat pris fin.

Représentation au Conseil Consultatif de la santé et de l'aide aux personnes de la Commission Communautaire Commune

Le Conseil Consultatif de la santé et de l'aide sociale de la Commission Communautaire Commune est réparti en différentes commissions. L'une d'entre elles concerne l'aide aux personnes (institutions et services pour personnes âgées, pour personnes handicapées, pour la famille et pour l'action sociale).

Brigitte Houtman a été nommée vice-présidente du bureau et de la section institutions et services d'aide de l'action sociale et représente la Fédération Bico. Laurent Demoulin est son suppléant pour la section. Ils sont nommés pour cinq ans et leur mandat est renouvelable. En 2019, il a été décidé que Birger Blancke reprendrait le mandat de Brigitte Houtman. Toutefois, ce transfert n'aura lieu qu'en 2021.

Cette section a pour mission de donner des avis, soit d'initiative, soit à la demande du Collège Réuni, notamment sur l'agrément, la prolongation ou le retrait de l'agrément et la fixation des subventions aux centres d'aide aux personnes en charge de l'accueil social et aux centres et services pour adultes en difficulté, les conditions d'intervention dans les frais d'entretien et de traitement des personnes atteintes de maladies sociales, les améliorations qui peuvent être réalisées dans le domaine de la politique de l'action sociale.

La section est composée de représentants des pouvoirs organisateurs des services et/ou institutions concernés, de représentants du personnel occupé dans ces services et/ou institutions, de représentants des usagers, notamment des usagers des services, et des organismes d'assurance dans le cadre de la législation sur l'assurance maladie invalidité et de personnes particulièrement qualifiées n'appartenant pas aux autres catégories.

Le Collège a demandé aux différentes sections du Conseil Consultatif de travailler de concert autour de différentes thématiques, afin de donner aux défis de la Région un caractère transversal et de les rapprocher de la population.

Représentation au New SamuSocial

Le Samusocial apporte une aide d'urgence (hébergement, équipes mobiles d'aide, soins médicaux et accompagnement psychosocial) gratuite aux personnes sans-abri de Bruxelles. L'objectif est de soulager la personne aidée et lui proposer un accompagnement personnalisé vers des solutions de sortie de rue.

Le Samusocial est mandaté chaque année pour le Plan Hiver qui accueille plus de 1.000 personnes sans abri par nuit à Bruxelles.

L'aide apportée est immédiate, via l'action des équipes mobiles ou au sein des centres d'accueil d'urgence. Mais celle-ci se conçoit cependant dans une perspective d'accompagnement, parfois au très long cours afin de dégager des solutions réalistes de sortie de rue pour les personnes aidées.

Le Samusocial a développé différents dispositifs d'hébergement pour offrir l'encadrement et l'accompagnement le plus adapté possible à la situation de la personne aidée.

En 2019, le Samusocial a été transformé en un nouvel organisme de droit public, le New Samusocial, à la suite de quoi les statuts sont passés par certaines modifications, qui sont conformes à la nouvelle ordonnance et aux nouveaux décrets d'application.

En conséquence, les objectifs, la mission, l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration ont eux aussi changé.

Les quatre missions principales du New Samusocial :

- Accueil et hébergement des personnes sans abri qui lui sont adressées par le dispatching du coordinateur des dispositifs d'urgence et des dispositifs d'insertion
- Orientation et accompagnement des personnes sans abri hébergées vers Bruss'Help
- Participation aux concertations organisées dans le cadre de l'accompagnement des personnes sans abri et du travail de réseau

Dans cette nouvelle configuration, la Fédération Bico participe à l'assemblée générale du New SamuSocial à partir de 2019. En 2020, nous nous sommes réunis à deux reprises et les nouveaux statuts, le texte reprenant la vision, les administrateurs indépendants et la présentation de l'audit étaient à l'agenda.

CHAPITRE 4 : FORMATIONS, JOURNEES D'ETUDE, RECHERCHES ET COURS

Journée de réflexion Fédération Bico

Une journée de réflexion pour les membres de la fédération Bico fut organisée en 2020. L'avant-midi les membres étaient divisés en 3 groupes, chacun ayant comme objectif de creuser et discuter d'une des missions de Bruss'Help. Nous nous sommes limités à la cellule orientation, le dossier social et la cellule étude et analyse. Les résultats de ce moment de réflexion ont été partagés avec Bruss'Help.

Pendant l'après-midi nous nous sommes penchés sur 3 questions centrales :

1. Quelle est la place des services d'urgence dans l'avenir du secteur d'aide aux personnes sans abri ?
2. La fin du sans-abrisme. Une utopie ou une réalité ?
3. Les personnes sans-abri arrivent-elles à faire entendre leur voix ?

Moments d'échange entre Bruss'Help et la Fédération Bico

En prolongation de cette journée de réflexion, nous avons invité l'équipe et les administrateurs de Bruss'Help afin d'échanger concernant leurs missions (la cellule orientation, le dossier social et la cellule étude et analyse). Cela nous a semblé être une opportunité d'entendre nos visions respectives ainsi que pour fixer des objectifs communs afin d'arriver à une collaboration constructive.

La première session a eu lieu en 2020.

La semaine du secteur bruxellois de l'aide aux sans-abris

Depuis 2000 la Fédération Bico, le Kenniscentrum WWZ (ex-Brusselse Welzijns- en Gezondheidsraad (BWR)) /Regio-Overleg Thuislozenzorg, la Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri (AMA) et le Centre de Documentation et de Coordination Sociale (CMDC-CDCS) organisent à tour de rôle et en partenariat "La semaine du secteur bruxellois de l'aide aux sans-abri". L'objectif de cette semaine est de favoriser, au travers de rencontres et d'échanges de pratiques, les contacts entre les dispositifs d'aide aux personnes sans abri néerlandophones, francophones et bicommunautaires, mais aussi d'établir des ponts avec différents secteurs confrontés au même public ou aux mêmes problématiques. Ce qui fait la particularité de ce projet est le fait que les travailleurs sociaux 'se rendent visite' sur leur lieu de travail, dans les infrastructures, afin qu'ils apprennent à se connaître personnellement et qu'un réseau s'établisse par-delà les frontières linguistiques et le cloisonnement entre secteurs. Après avoir choisi un thème, les organisateurs invitent les services d'aide aux personnes sans abri et ceux du secteur mis en lumière à ouvrir leurs portes aux visiteurs.

Les services ont ainsi l'occasion de présenter leurs projets, missions, fonctionnement, expériences ou

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

questionnements. Ces moments d'échanges dépassent les frontières linguistiques, tout le monde y parle la langue de son choix. Si besoin une traduction peut être organisée. Dès que le programme est finalisé, une invitation est envoyée aux collaborateurs actifs dans les secteurs participants et/ou connexes, afin qu'ils puissent s'inscrire aux visites de leur choix. Le programme prévoit des visites gratuites pendant les jours ouvrables de 9h à 10h30, de 11h30 à 13h et de 15h à 16h30. En fonction des possibilités de l'organisation qui ouvre ses portes, des groupes de 8 à 20 personnes sont constitués. Le collaborateur peut élaborer lui-même son programme mais les inscriptions sont obligatoires.

Pour cette 19^{ème} édition nous avons décidé de nous focaliser sur la crise sanitaire de 2020 et d'analyser celle-ci au sein de notre contexte social.

Une série de visites ont dû être annulées ou organisées par visioconférence dû aux conditions exceptionnelles (covid) de cette édition. La journée d'étude a été déplacée au 1^{er} juin 2021.

Plan de formation

Cette année, la Fédération Bico a proposé 4 formations, organisées de janvier à décembre 2020. Il est important de mentionner qu'à la base, il y avait 12 formations de prévues et organisées. La majorité a dû être annulée en raison de la crise sanitaire. Les thèmes des différentes formations étaient : projet d'ordonnance relative à l'aide d'urgence et à l'insertion des personnes sans abri (2x français et néerlandais), santé mentale et précarité (français), le secret professionnel (français), introduction au secteur bruxellois de l'aide aux personnes sans abri (2x français et néerlandais), comment « mobiliser » sans contraindre ? (français) et le sans-abrisme en Europe (français).



a) L'allocation de logement et l'allocation de loyer - 4 et 6 février -10 participants

L'allocation de logement et l'allocation de loyer pour les candidats locataires inscrits sur les listes des logements sociaux ont été présentées lors d'un avant-midi. Cette formation a eu lieu une fois en français et une fois en néerlandais.

b) Santé mentale et précarité – 15 octobre 2020 – 8 participants

L'accueil et l'accompagnement des personnes en grande précarité amènent souvent les travailleurs sociaux à être confrontés à la souffrance psychique des usagers et à devoir y répondre. Mais comment faire face aux « bizarreries » et/ou aux « comportements dérangeants » d'un usager qui mettrait à mal le fonctionnement de l'institution et/ou son propre projet futur ? ; comment réagir face aux propos incohérents d'une personne qui refuse l'abri, qui met en péril sa propre vie ou qui refuse les aides sociales auxquelles elle pourrait avoir droit ? ; quelles sont les limites de l'accompagnement de personnes qui cumulent une grande précarité et de troubles psychologiques ou psychiatriques ?

Objectifs : sensibilisation aux problématiques de santé mentale et favoriser l'accueil et l'accompagnement des personnes qui cumulent une grande précarité et de troubles psychiques.

- c) Introduction à la réduction des risques à l'usage de drogues – 26 novembre – 24 participants

Présentation globale de la Réduction des risques à l'usage de drogues, ses valeurs, principes et actions (représentation, définition, historique, législation, classification des substances, triangle de consommation et réduction des risques).

Présentation de la Fédération Bico et du secteur de l'aide aux personnes sans abri

Chaque année, la Fédération Bico est invitée à agir en tant qu'expert du secteur bruxellois de l'aide aux personnes sans abri.

Ce fut le cas cette année, entre autres à Odissee Hogeschool, SMES-B, Chez nous, CAW Anvers, ville d'Anvers, ville de Gand.

Le directeur a reçu diverses questions d'étudiants, d'institutions, de particuliers, etc., via le site web de la Fédération Bico.

Journées d'étude/Colloques/Entretiens

Cette liste reprend les rencontres, journées d'études et colloques lors desquels la Fédération Bico a représenté le secteur bicommunautaire à l'extérieur.

2/10/2020	Mise au vert Bruss'Help
13/11/2020	Rencontre soutien directeur Bruss'Help/organisation Bruss'Help
03/12/2020	Test modules de formation PAT (SMES-B)
09/12/2020	Invitation PRODEC Online Meeting [Event on homeless intra-European migrants] (Feantsa)

CHAPITRE 5 : AFFILIATION

Centre flamand d'Etudes et de Documentation pour les ASBL (VSDC)

Ce centre donne des conseils dans toutes les matières concernant les ASBL, notamment dans les domaines suivants :

- **Avis juridique** : statuts, modifications de statuts, fondation, dissolution, Conseil d'Administration, fusion, registre des membres, structures, etc.
- **Avis en droit social** : toutes les questions peuvent être présentées, aussi bien sur le travail rémunéré que sur le thème du travail bénévole.
- **Comptabilité** : tous les aspects de la comptabilité figurent également parmi leurs compétences.
- **Fiscalité** : questions du type "Comment remplir ma déclaration d'impôts ?", "Mon ASBL doit-elle avoir un numéro de TVA ?".

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

CHAPITRE 6 : CONSEIL D'ADMINISTRATION / ASSEMBLEE GENERALE

Fin 2020, l'Assemblée Générale se composait des membres suivants :

1. Présidente : Annelies Vangoidsenhoven (Lhiving)
2. Vice-présidente : Mallorie Van den Nyden (Fami-Home)
3. Trésorière : Marie-Alice Janssens (Huis van Vrede)
4. Administratrice : Iram Chaudhary (Porte Ouverte)
5. Administratrice : Sarah De Hovre (Pag-Asa)
6. Administrateur : Laurent Demoulin (Diogènes)
7. Administratrice : Brigitte Houtman (Talita)
8. Administrateur : Murat Karacaoglu/Thierry Barez (Pierre D'Angle)
9. Administrateur : Martin Lievens (L'Armée du Salut - Habitat Accompagné)
10. Administratrice : Deborah Oddie (Escale)
11. Administrateur : Daan Vinck (Hobo)
12. Membre effectif : Océane Barbey/Catherine Colson (L'Ilot/S.Ac.A.Do.)
13. Membre effectif : Nadine De Buck (Habitat accompagné du CPAS de Saint-Gilles)
14. Membre effectif : Pascale Desprets (Le Relais)
15. Membre effectif : Caroline Legrand (Les Foyers d'Accueil)
16. Membre effectif : Olivier Lendo (Le Nouveau 150)
17. Membre effectif : Bertrand Lombaert (Un Toit à Soi)
18. Membre effectif : Didier Stappaerts (Ariane)
19. Membre effectif : Sarah Vanempten (Aprèstoe)
20. Membre effectif : Elisabeth Mareels (DoucheFLUX)
21. Membre effectif : Mathieu De Backer (SMES-B)
22. Membre effectif : Laurent Van Hoorebeke (Alias)
23. Membre coopté : Mil Parmentier (Chez Nous)
24. Membre coopté : Luc Jaminé (SOM)

L'Assemblée Générale s'est réunie quatre fois en 2020.

Le Conseil d'Administration s'est rassemblé 6 fois en 2020. Dû à l'absence prolongée du directeur, un Conseil d'administration réduit a été constitué et celui-ci s'est rassemblé 12 fois afin de garantir la gestion des tâches courantes.

CHAPITRE 7 : ORGANIGRAMME

Assemblée Générale

Composée de tous les membres, l'Assemblée Générale détermine la vision et les missions à long terme de la Fédération Bico ainsi que le thème annuel et les priorités de l'année de fonctionnement en cours. Les comptes de résultats, budgets et rapports d'activités y sont également discutés et approuvés.

Conseil d'Administration

Composé de minimum huit et maximum onze administrateurs, le Conseil d'Administration prend les décisions concernant la gestion générale de l'ASBL (sous réserve de la décision finale de l'Assemblée Générale), discute de l'actualité du secteur et adopte, au besoin, certaines positions. Dans certains cas, des groupes de travail sont mis en place afin d'approfondir une thématique donnée.

Equipe

Trois personnes sont employées par la Fédération Bico. Les tâches journalières sont assurées par un directeur et une employée administrative.

Le responsable de la Fédération Bico est Birger Blancke, engagé depuis février 2002.

Nathalie Deroo, assistante administrative, engagée depuis octobre 2016 a quitté la Fédération Bico en mai 2020.

Lise Haguet, chargée de projet/assistante administrative, engagée depuis septembre 2020.

Eva Renier, assistante communication - formation, engagée depuis 2019.

BIBLIOGRAPHIE

LA STRADA, DE WITTE JASPER, *Recueil central de données des maisons d'accueil et des centres d'hébergement d'urgence en Région de Bruxelles-Capitale : données relatives à l'hébergement de personnes sans abri durant la période 2010-2014*, Bruxelles : la Strada, Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri, 2016, 38p.

https://www.lastrada.brussels/portail/images/Strada_RCD_2016_FR_VD.pdf

DERNIERE CONSULTATION : 09.04.2019

LA STRADA, *Note de synthèse du groupe de travail "Approche intégrée de l'aide aux personnes sans abri" de la Concertation bruxelloise de l'Aide aux Sans-abri*, Bruxelles : la Strada Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri, 2015, 16p.

https://www.lastrada.brussels/portail/images/lastrada_verseuneapprocheintegreedef1-1.pdf

DERNIERE CONSULTATION : 09.04.2019

OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL DE BRUXELLES, *Aperçus du non-recours aux droits sociaux et de la sous-protection sociale en Région bruxelloise, Cahier thématique du Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2016*, Bruxelles : Commission communautaire commune, 2017, 157p.

http://www.ccc-ggc.irisnet.be/sites/default/files/documents/graphics/rapport-pauvrete/rapport_thema_fr_2016.pdf

DERNIERE CONSULTATION : 09.04.2019

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

GLOSSAIRE

AIS	Agence Immobilière Sociale
AMA	Association des Maisons d'Accueil et des services d'Aide aux Sans-abri en Wallonie et à Bruxelles
APEF	Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation
BAIS	Bureau d'Aide et d'Intégration Sociale
CAW	Centrum voor Algemeen Welzijnswerk (Centre de service social général)
CCT	Convention Collective de Travail
CDCS	Centre de Documentation et de Coordination Sociale
COCOF	Commission Communautaire française. Nommée aujourd'hui Parlement francophone, institution équivalente à la VGC
COCOM	Commission Communautaire Commune de la Région de Bruxelles-Capitale
CP	Commission Paritaire
FE.BI	Association des Fonds Sociaux Fédéraux et Bicommunautaires du secteur non-marchand
MEHOBEL	The measurement of homelessness in Belgium = La mesure des sans-abris en Belgique
RBDH	Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat
Regio-Overleg	Concertation régionale entre les maisons flamandes et bicommunautaires de Bruxelles. Se réunit en principe 4 fois l'an et bénéficie de la collaboration logistique du Kenniscentrum WWZ
SAW	Steunpunt Algemeen Welzijnswerk (Institution de soutien - méthodologie, réglementation, documentation,... des CAW)
SISP	Sociétés Immobilières de Service Public
SLRB	Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale
SMES	Santé mentale et Exclusion Sociale
SOHONET	Societal Housing Network asbl est une plateforme collaborative qui a pour objectif de promouvoir, stimuler et activer la création de logements afin de contribuer à l'amélioration de l'accès à un logement à finalité sociale digne et durable pour les publics fragilisés
SOM	Federatie van Sociale Ondernemingen
SPP-IS	Service Public fédéral de Programmation - Intégration Sociale
VGC	Vlaamse Gemeenschapscommissie (Commission Communautaire Flamande, équivalent néerlandophone de la COCOF)
WWZ	Kenniscentrum Welzijn Wonen Zorg

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76